



Centre de gestion
de Seine-et-Marne
Fonction Publique Territoriale



PÔLE PRÉVENTION L'ergonomie

L'ergonome du Centre de gestion a pour mission d'assister et de conseiller les collectivités dans une approche globale de prévention des risques. Sa formation lui permet d'appréhender l'environnement de travail des agents d'un point de vue physique, organisationnel, environnemental et humain.

Il intervient en vue de favoriser la santé et la sécurité des individus ainsi que la performance des organisations.

Une définition pour plusieurs champs d'intervention

Du grec, ergon (le travail), et nomos (la loi), l'ergonomie peut se traduire par « la mise en œuvre de connaissances scientifiques relatives à l'homme et nécessaires pour concevoir des outils, des machines et des dispositifs qui puissent être utilisés avec le maximum de confort, de sécurité et d'efficacité par le plus grand nombre ».

L'objectif de l'ergonome du CDG 77 est de préserver la santé des agents. Il propose différentes études sur :



les risques professionnels



l'aménagement de l'espace ;



la conception dans un projet architectural.

Des moyens d'actions pluridisciplinaires

L'ergonome possède une approche globale qui tient compte de facteurs physiques, cognitifs, sociaux, organisationnels et environnementaux. Il utilise des connaissances en physiologie, en psychologie, en sociologie, en linguistique, en informatique etc.

L'ergonome est attentif ! Il sait écouter et dialoguer, analyser et synthétiser les faits observés. Amené à conduire des projets, il comprend l'importance des enjeux pour les collectivités et parvient à faire dialoguer des parties aux points de vue parfois différents.

La démarche

D'abord, analyser...

À la demande des collectivités, l'ergonome analyse les situations de travail existantes pour les améliorer. Aménagement de locaux, de postes de travail, d'organisation du travail, matériels utilisés, etc.

Tout l'environnement est inspecté. Puis il examine la dimension humaine du travail, les effets de l'activité sur la santé des personnes et sur la performance des organisations.

... puis proposer des solutions partagées...

L'ergonome formule des recommandations qui seront le compromis de son analyse et des différents points de vue des acteurs du projet (salariés, managers, directions, partenaires, CHSCT, etc.).

Ces propositions de solutions serviront à mieux adapter l'environnement de travail aux compétences et savoir-faire des agents, à dépister les risques d'accidents, prévenir l'apparition de maladies professionnelles.

Il propose également des solutions dans les choix techniques, humains et organisationnels, le plus en amont possible des projets de conception ou de correction.

... pour faciliter les changements

En incluant la direction, l'encadrement et les agents tout au long de la démarche, l'ergonome s'assure que l'analyse qu'il fait est en adéquation avec la réalité du travail. Les individus sont également placés au cœur de la recherche de solutions car la démarche participative est un aspect central de l'ergonomie. L'ergonome, notamment en animant des groupes de travail, fait en sorte que les propositions viennent des agents eux-mêmes. Cela responsabilise les travailleurs et les rend acteurs de leur santé.



OPTIMISER LES COÛTS ET GAGNER DE L'ARGENT

Faire appel à un ergonome permet de gagner du temps et de l'argent en économisant sur les projets de corrections futurs ! Réduire les risques sur la santé limite également les arrêts maladie.



Consulter la convention unique et ses annexes pour connaître les modalités tarifaires de ces prestations.

Contact :

ergonome@cdg77.fr | 01 64 14 17 35

Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne

10, points de vue - CS 40056 - 77564 Lieusaint Cedex

cdg77.fr